

0830075F
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE ALPHONSE KARR
185 AVENUE VICTOR SERGENT
83705 ST RAPHAEL CEDEX
Tel : 0498113910

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 47-1

Annule et remplace l'acte n° 47 - 2016-2017

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 06/06/2017

Réuni le : 22/06/2017

Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Convention CCAS:

•Le conseil donne son accord à l'unanimité pour autoriser le Principal à signer une convention relative à l'utilisation des locaux par le CCAS de St Raphael le 27 octobre 2017 dans le cadre de l'organisation d'un forum intitulé « comment bien vivre son budget ».

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0